

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2015

Lanaudière



Québec 

Équipe de rédaction :

Suzanne Asselin	Jane-Hélène Gagnon
Marianne Bernier	Stéphane Ladouceur
Anne Binette Charbonneau	Christine Lessard
Sophie Brehain	Guillaume Marchand
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	Stéphanie Uhde
Gaétane Dubé	

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de :

Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2015** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Alexander Hafemann / Andreas Reh /
Joseph Jean Rolland, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2015

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2015

Table des matières

Territoire et environnement	3
Aires protégées	3
Compte des terres	4
Démographie	8
Conditions de vie	11
Mesure du faible revenu	11
Revenu médian des familles	12
Marché du travail	14
Région administrative	14
MRC	16
Comptes économiques	18
Produit intérieur brut	18
Revenu disponible par habitant	21
Permis de bâtir	24
Santé	27
Éducation	28
Taux de diplomation aux études collégiales	28
Nombre de diplômés au baccalauréat	30
Science, technologie et innovation	33
Culture et communications	36
Concepts et définitions	38

Signes conventionnels

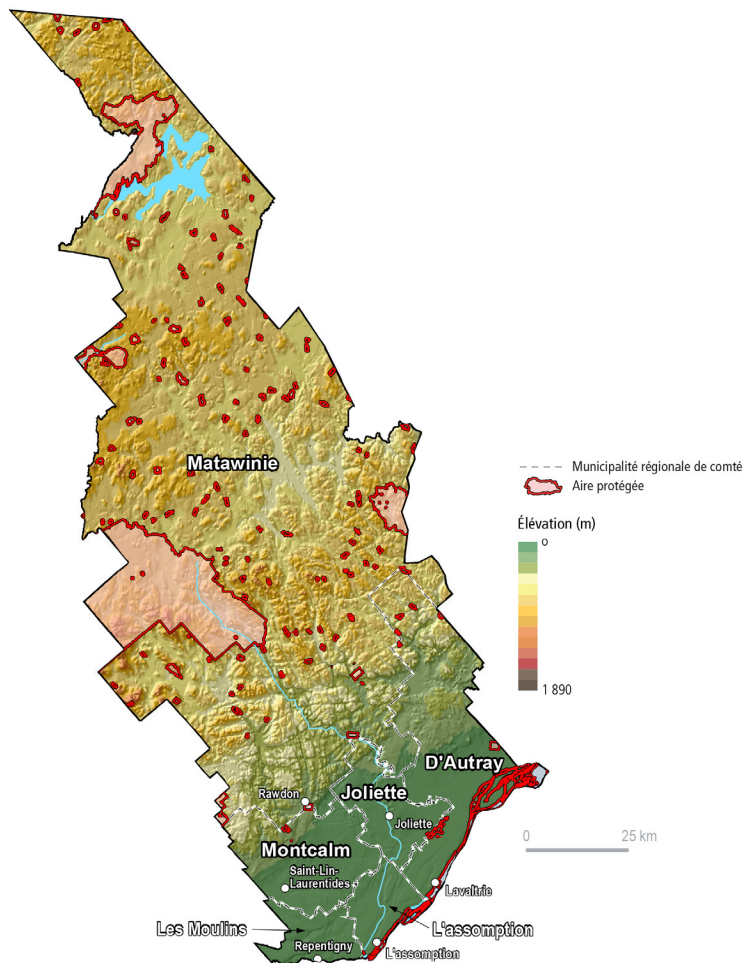
.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire et environnement

La région de Lanaudière couvre une superficie en terre ferme de 12 309 km². Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : D'Autray, L'Assomption, Joliette, Matawinie, Montcalm et Les Moulins, et regroupe 71 municipalités.

1.1 Aires protégées²

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable de l'Institut de la statistique du Québec en collaboration avec le Service des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques



Au 31 mars 2015, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 323 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 152 776 km², ce qui représente 9,16 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de Lanaudière se trouvent, en totalité ou en partie, 185 aires protégées. Elles couvrent 1 405 km², soit 10,4 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de Lanaudière est constituée d'une partie du parc national du Québec du Mont-Tremblant, qui couvre 809 km². La région comprend également trois réserves de biodiversité projetées, en totalité ou en partie, contribuant à la protection de 293 km². Par rapport à 2014, le nombre et la superficie des aires protégées ont augmenté, notamment par l'ajout de 20 nouveaux refuges biologiques, pour une superficie supplémentaire de 20 km².

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document.

1.2 Compte des terres

par Stéphanie Uhde et Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section présente des données issues du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'Institut de la statistique du Québec, dont le rapport sera diffusé en 2016¹. Les comptes des terres estiment la superficie des terres par type de couverture terrestre (p. ex., surfaces artificielles, terres agricoles, milieux humides, forêts) et la superficie où se produisent les changements de couverture terrestre au cours d'une période de référence. Les données relatives à la région de Lanaudière analysées dans cette section n'abordent pas les transformations de la couverture terrestre comme le feront les données complètes des comptes des terres, lorsqu'elles seront disponibles. Elles visent à fournir une description de l'état du territoire de la région, tel un instantané pris à la fin de la période de référence.

Les comptes des terres sont une composante du Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (Cadre central du SCEE). Le SCEE, ou comptes de l'environnement, forme un cadre statistique complet, détaillé et cohérent pour la mesure du capital naturel². Il élargit le domaine de mesure du Système de comptabilité nationale (SCN) pour améliorer la connaissance de la dégradation du capital naturel et des interactions entre l'économie et l'environnement.

Aperçu du cadre méthodologique et précautions dans l'interprétation des données

Le cadre méthodologique des comptes des terres du Québec méridional a été élaboré sur la base d'une première proposition méthodologique testée lors de la réalisation d'un projet pilote pour la région administrative de Chaudière-Appalaches³. La méthodologie est en cours de révision afin d'obtenir les meilleures estimations possible des changements de couverture terrestre à partir des données de l'inventaire écoforestier du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est mesuré par la superficie en hectares des terres par type de couverture terrestre. Les comptes des terres du Québec méridional sont fondés sur un système d'information géographique (SIG) à partir des données des 3^e et 4^e inventaires écoforestiers. Dans cette section, seules les données relatives à la fin de la période de référence, soit celles du 4^e inventaire, sont présentées.

Parce qu'elles couvrent tout le territoire du Québec méridional et qu'elles sont précises spatialement, ces données sont les meilleures disponibles pour constituer les comptes des terres du Québec méridional. Le cadre méthodologique des comptes des terres se base sur le respect des standards du SCEE, ainsi que sur les bonnes pratiques en matière de géomatique.

Limites géographiques du territoire d'étude et découpage administratif

Les limites géographiques du territoire d'étude sont définies au nord par la couverture géographique du 4^e inventaire écoforestier, lorsqu'il sera achevé, dont la limite correspond approximativement au 51^e parallèle, et à l'ouest, au sud et à l'est par le Système sur les découpages administratifs (SDA) du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN). Les limites géographiques comprennent l'aire totale du territoire d'étude, qui équivaut au stock total de terres du Québec méridional. Les régions administratives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du

1. UHDE et KEITH (à paraître).

2. *System of Environmental-Economic Accounting (SEEA) – Central Framework*. Pour de l'information en français au sujet des comptes de l'environnement, voir la version française du Cadre central, ainsi que UHDE et autres (2010).

3. UHDE et LEBLANC (2014).

Nord-du-Québec ne sont que partiellement couvertes par le territoire d'étude. Dans le cas de Lanaudière, la région a été couverte à 99,9 %. Le fleuve Saint-Laurent et le golfe du Saint-Laurent, qui sont considérés comme des eaux intérieures, font partie de l'aire totale du territoire et sont comptabilisés dans le stock de terres.

Années de référence

L'année de référence est déterminée par l'année des photos aériennes utilisées pour la réalisation du 4^e inventaire écoforestier. Puisque l'inventaire écoforestier est effectué secteur par secteur sur plus d'une décennie, l'année de référence varie par secteur. De plus, les limites des secteurs (ou unités d'aménagement) ne correspondent pas au découpage administratif. Chaque région administrative comprend des prises de vue qui s'échelonnent sur plusieurs années. Pour chaque région, l'année de référence est la médiane des années de prise de vue représentées à l'intérieur de la région, pondérée selon la part de couverture de ces prises de vue à l'intérieur de la région. La médiane pondérée permet d'obtenir l'année la plus représentative des prises de vue par région. L'année de référence varie de 2002 à 2013 selon la région administrative. Pour la région de Lanaudière, l'année de référence est 2008.

Classification de la couverture terrestre

La classification simplifiée de la couverture terrestre du Québec, qui découle de la classification complète de la couverture terrestre du Québec adaptée par l'ISQ à partir de la classification standard du SCEE⁴, sert à traduire l'information des données écoforestières en un nombre réduit de classes de couverture. La définition des classes de couverture terrestre est fournie à la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Pour plus de précision sur la couverture des régions du Québec, veuillez consulter l'édition 2015 du [Panorama des régions](#) (p. 27 à 31).

Selon les données du 4^e inventaire écoforestier, effectué en 2008 dans le cas de Lanaudière, et la classification simplifiée de la couverture terrestre, 72,9 % du territoire de la région de Lanaudière est constitué par des forêts à couvert fermé, incluant principalement des forêts mixtes, des forêts de feuillus et, dans une moindre mesure, des forêts de conifères (tableau 1.2.1 et carte 1.2.1).

Les milieux humides couvrent 5,5 % du territoire de Lanaudière, dont 3,6 % de type boisé et 1,9 % de type herbacé ou arbustif.

En ce qui a trait aux terres agricoles, elles représentent 9,8 % de la superficie de la région, ce qui la classe au 6^e rang de toutes les régions du Québec, après la Montérégie, le Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Laval et l'Estrie, pour ce qui est de la part occupée par cette classe de couverture.

Selon les estimations, les surfaces artificielles, correspondant notamment aux zones urbanisées et industrielles⁵, comptent pour 3,1 % du territoire de la région lanauoise. Comme les terres agricoles, les surfaces artificielles dans Lanaudière se concentrent dans la portion méridionale de la région.

Enfin, dans la région de Lanaudière, 8,7 % du territoire est occupé par des plans et des cours d'eau.

4. UHDE et LEBLANC, 2014, p. 30-32.

5. Pour des précisions sur la définition des classes, voir la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin, ainsi que UHDE et LEBLANC (2010).

Tableau 1.2.1

Superficie des terres par classe de couverture terrestre, Lanaudière 2008, et ensemble du Québec méridional, 2002-2013

	Lanaudière (2008)		Ensemble du Québec méridional (2002-2013)	
	ha	%	ha	%
Surfaces artificielles	41 412	3,1	681 930	1,2
Terres agricoles	131 972	9,8	2 516 616	4,5
Milieux humides boisés	48 612	3,6	3 174 298	5,7
Milieux humides herbacés ou arbustifs	25 560	1,9	3 135 063	5,6
Plans et cours d'eau intérieure	117 405	8,7	14 320 051	25,6
Forêts de conifères à couvert fermé	156 826	11,6	13 957 424	24,9
Forêts de feuillus à couvert fermé	368 958	27,3	5 991 789	10,7
Forêts mixtes à couvert fermé	458 855	34,0	11 957 206	21,3
Forêts à couvert ouvert	1 131	0,1	307 457	0,5
Total¹	1 350 728	100,0	56 041 817	100,0

1. La superficie totale peut diverger de celle qui est présentée dans la section [Coup d'œil](#), à la fin de ce bulletin, à cause de la méthodologie spécifique aux comptes des terres.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

Ce survol de la couverture terrestre des régions du Québec méridional et, plus spécifiquement, de Lanaudière donne un avant-goût du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'ISQ⁶. En plus de fournir une description détaillée de la couverture terrestre dans les régions à la fin de la période de référence, ce rapport procurera des données qui jetteront un éclairage inédit sur les changements environnementaux qui s'y produisent.

Références

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC (février 2015). *Cartes et données écoforestières*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (janvier 2014). *Système sur les découpages administratifs*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (2010-2013). *Mosaïque d'images satellites RapidEye*.

UHDE, Stéphanie, et Maxime KEITH (à paraître). *Comptes des terres du Québec méridional*, Institut de la statistique du Québec.

UHDE, Stéphanie, et Hugo LEBLANC (2014). *Comptes des terres : région de Chaudière-Appalaches. Projet pilote* Institut de la statistique du Québec, 99 p.

UNITED NATIONS, EUROPEAN UNION, FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS, INTERNATIONAL MONETARY FUND, ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT et THE WORLD BANK (2014). *System of Environmental-Economic Accounting 2012 – Central Framework*, 346 p.

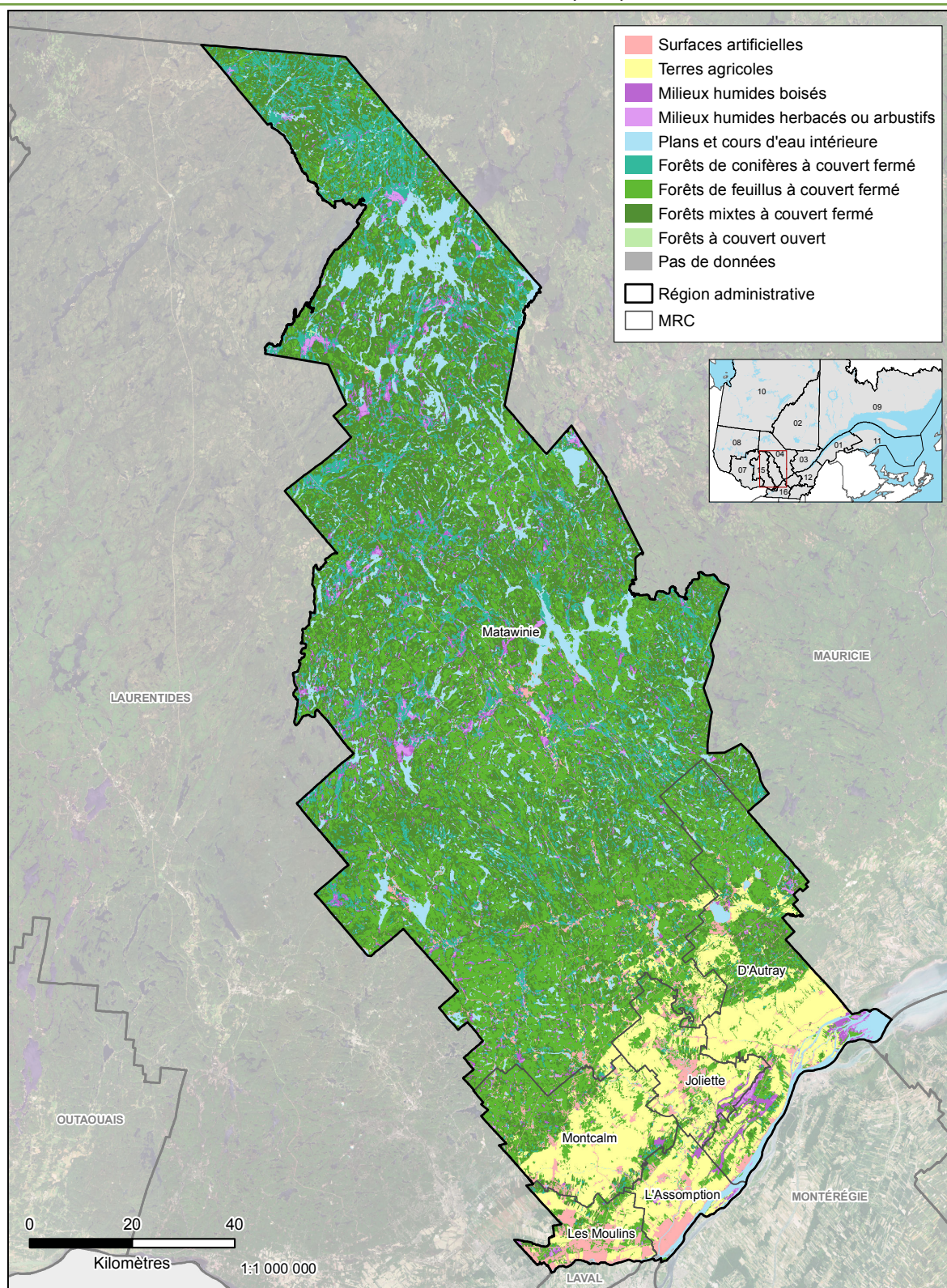
UHDE, Stéphanie, Guillaume MARCHAND, Sophie BREHAIN et Richard BARBEAU (2010). *Les comptes de l'environnement et l'approche par capitaux pour appuyer la mesure du développement durable au Québec*. Institut de la statistique du Québec, 52 p.

Informations complémentaires

Des explications détaillées et des données sur l'[environnement](#) sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.

6. UHDE et KEITH (à paraître).

Carte 1.2.1

Couverture terrestre, selon le 4^e inventaire écoforestier, Lanaudière (2008)

Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de Lanaudière comptait 492 200 habitants au 1^{er} juillet 2014, soit 6,0 % de la population du Québec. Elle arrive au 5^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la région des Laurentides et devant Laval. À l'instar des autres régions adjacentes à Montréal, Lanaudière a vu son poids démographique augmenter au cours des dernières années. En 2001, ce poids était de 5,4 %.

En 2014, près du tiers (32 %) de la population de la région, soit 157 500 personnes, réside dans la MRC des Moulins. L'Assomption suit avec 25 %, puis viennent les MRC de Joliette (14 %), de Montcalm (10 %) et de Matawinie (10 %). D'Autray est la MRC la moins peuplée, ses 41 800 habitants représentant environ 8 % de la population lanaudoise.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2001-2014

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2014 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2014 ^p	2001	2014 ^p
	n				pour 1 000			%	
D'Autray	39 177	40 662	41 941	41 767	7,4	6,2	- 1,4	9,9	8,5
L'Assomption	105 969	110 832	120 983	123 455	9,0	17,5	6,7	26,7	25,1
Joliette	55 277	58 831	64 174	66 813	12,5	17,4	13,4	13,9	13,6
Matawinie	44 042	49 911	50 210	51 141	25,0	1,2	6,1	11,1	10,4
Montcalm	39 520	43 135	48 918	51 543	17,5	25,1	17,4	10,0	10,5
Les Moulins	112 393	130 530	150 711	157 515	29,9	28,7	14,7	28,4	32,0
Lanaudière	396 378	433 901	476 937	492 234	18,1	18,9	10,5	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 214 672	6,3	9,6	8,5	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La région de Lanaudière continue d'afficher une des plus fortes croissances démographiques du Québec. Selon les données provisoires, sa population a crû en moyenne à un taux annuel de 10,5 pour mille entre 2011 et 2014. Dans l'ensemble du Québec, le taux d'accroissement annuel moyen a été de 8,5 pour mille. La croissance dans Lanaudière, comme dans la plupart des régions, s'est toutefois ralentie au cours de la période la plus récente; son taux s'était maintenu au-dessus de 18 pour mille en 2001-2006 et en 2006-2011.

Selon les données provisoires, trois des six MRC de Lanaudière enregistrent une croissance supérieure à la moyenne québécoise entre 2011 et 2014. La MRC de Montcalm (17,4 pour mille) arrive en tête, avec un des taux les plus élevés du Québec. Elle est suivie par les MRC des Moulins (14,7 pour mille) et de Joliette (13,4 pour mille), alors que la population croît plus modérément dans L'Assomption et Matawinie (entre 6 et 7 pour mille). Cette dernière MRC est la seule de la région à connaître une croissance plus rapide qu'au cours de la période précédente. Pour sa part, la MRC de D'Autray (- 1,4 pour mille) affiche une faible diminution de population entre 2011 et 2014. Notons que c'est la première fois, au cours des trois dernières périodes, que la région de Lanaudière voit une de ses MRC décroître.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2014 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

Lanaudière est l'une des régions du Québec où le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans est le plus élevé. En 2014, leur part y est de 22,5 %, tandis qu'elle est inférieure à 19 % dans certaines régions plus âgées, comme la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Mauricie. Elle est de 20,9 % dans l'ensemble du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus sont au contraire proportionnellement moins nombreuses dans Lanaudière (15,8 %) qu'à l'échelle du Québec (17,1 %). Le poids des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les personnes d'âge actif, est quant à lui comparable à la moyenne québécoise, soit d'environ 62 %. Parmi ce groupe, la région compte toutefois davantage de 45-64 ans et moins de 20-44 ans que ce qu'on observe au Québec (données non illustrées). C'est pourquoi, malgré une plus forte part de jeunes et une plus faible part d'aînés, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – de Lanaudière (41,8 ans) est identique à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n	n	n	n	%	%	%	%	
D'Autray	41 767	8 376	25 355	8 036	100,0	20,1	60,7	19,2	46,1
L'Assomption	123 455	28 171	75 960	19 324	100,0	22,8	61,5	15,7	41,8
Joliette	66 813	13 084	39 807	13 922	100,0	19,6	59,6	20,8	45,2
Matawinie	51 141	8 839	30 785	11 517	100,0	17,3	60,2	22,5	50,9
Montcalm	51 543	11 756	32 714	7 073	100,0	22,8	63,5	13,7	40,0
Les Moulins	157 515	40 429	99 426	17 660	100,0	25,7	63,1	11,2	38,0
Lanaudière	492 234	110 655	304 047	77 532	100,0	22,5	61,8	15,8	41,8
Ensemble du Québec	8 214 672	1 716 773	5 091 980	1 405 919	100,0	20,9	62,0	17,1	41,8

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'échelle des MRC, la structure par âge est très contrastée. La MRC des Moulins est la plus jeune, avec un âge médian de 38,0 ans, parmi les plus faibles du Québec en 2014. Elle se distingue à la fois par une forte proportion de moins de 20 ans (25,7 %) et une faible part de 65 ans et plus (11,2 %). Les MRC de Montcalm et L'Assomption présentent également plus de jeunes et moins de personnes âgées que l'ensemble du Québec. L'âge médian de ces deux MRC est de 40,0 et 41,8 ans respectivement. À l'opposé, la population de Matawinie est nettement plus âgée. L'âge médian y est de 50,9 ans et la part des personnes âgées (22,5 %) dépasse considérablement celle des jeunes (17,3 %). Les populations de D'Autray et de Joliette sont également un peu plus âgées que celle de l'ensemble du Québec. Les âges médians y sont de 46,1 ans et de 45,2 ans respectivement.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes dans la région de Lanaudière, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2014, on y compte 246 700 hommes contre 245 500 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement

en raison de la surmortalité masculine. Dans Lanaudière comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Dans la région, les MRC de L'Assomption et de Joliette se démarquent, puisqu'elles comptent également plus de femmes chez les 20-64 ans. Les MRC de Matawinie et de Montcalm se distinguent quant à elles du fait que les hommes y demeurent en plus grand nombre dans tous les groupes d'âge.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
D'Au-tray	4 258	4 118	13 071	12 284	3 854	4 182	21 183	20 584
L'Assomption	14 382	13 789	37 754	38 206	8 755	10 569	60 891	62 564
Joliette	6 684	6 400	19 865	19 942	6 006	7 916	32 555	34 258
Matawinie	4 544	4 295	16 036	14 749	5 804	5 713	26 384	24 757
Montcalm	6 032	5 724	17 201	15 513	3 554	3 519	26 787	24 756
Les Moulins	20 785	19 644	49 867	49 559	8 268	9 392	78 920	78 595
Lanaudière	56 685	53 970	153 794	150 253	36 241	41 291	246 720	245 514
Ensemble du Québec	876 663	840 110	2 577 389	2 514 591	627 117	778 802	4 081 169	4 133 503

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2012, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de Lanaudière (6,7 %) que dans l'ensemble du Québec (8,3 %). De 2008 à 2012, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,3 point), tandis qu'il diminue de 1,4 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2011 seulement, le taux est en diminution de 0,4 point, comparativement à une baisse de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Matawinie que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (10,7 %). À l'inverse, la MRC de L'Assomption affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,4 %). Au cours de la période 2008-2012, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans tous les territoires supralocaux de la région : Matawinie (– 2,5 points), D'Autray (– 2,0 points), Montcalm (– 1,3 point), L'Assomption (– 1,1 point), Les Moulins (– 1,0 point), Joliette (– 0,8 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008 points de pourcentage
	%					
D'Autray	11,2	11,4	10,6	9,9	9,1	– 2,0
L'Assomption	5,5	5,5	5,1	4,9	4,4	– 1,1
Joliette	9,4	9,7	9,0	8,9	8,6	– 0,8
Matawinie	13,3	12,7	12,1	11,1	10,7	– 2,5
Montcalm	11,6	12,2	11,2	10,5	10,4	– 1,3
Les Moulins	5,5	5,6	5,0	4,7	4,5	– 1,0
Lanaudière	8,0	8,1	7,5	7,0	6,7	– 1,3
Ensemble du Québec	9,7	9,8	9,3	8,8	8,3	– 1,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2012, ce taux est 5,2 fois plus élevé pour les familles monoparentales (22,2 %) que pour les couples (4,3 %). Entre 2008 et 2012, le taux diminue de 3,5 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,9 point pour les couples. C'est Matawinie qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2012 (32,6 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Les Moulins (16,9 %).

Toujours en 2012, on dénombre dans la région 9 480 familles à faible revenu, dont 4 260 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 12 350 en 2008 à 10 690 en 2012, soit une diminution de 13,4 %. Cette diminution fait contraste avec la stabilité du nombre total d'enfants de la région.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Lanaudière, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	8,0	8,1	7,5	7,0	6,7	- 1,3
Famille comptant un couple	5,1	5,2	4,7	4,4	4,3	- 0,9
Sans enfants	5,4	5,7	5,1	4,8	4,5	- 0,9
Avec 1 enfant	4,5	4,3	4,2	3,8	3,8	- 0,7
Avec 2 enfants	4,0	3,9	3,4	3,2	3,0	- 1,0
Avec 3 enfants et plus	8,2	8,2	7,2	6,8	6,8	- 1,3
Famille monoparentale	25,7	25,8	24,7	23,8	22,2	- 3,5
Avec 1 enfant	22,9	22,9	21,8	21,6	20,0	- 2,9
Avec 2 enfants	26,5	27,2	25,6	23,9	22,4	- 4,2
Avec 3 enfants et plus	41,8	40,3	41,5	38,5	35,3	- 6,5

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2011 à 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants¹, augmente de 0,9 % dans la région de Lanaudière. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,2 %). On constate que toutes les MRC de la région profitent d'une croissance réelle : Montcalm (+ 2,0 %), D'Auray (+ 1,7 %), Joliette (+ 0,7 %), Les Moulins (+ 0,7 %), L'Assomption (+ 0,5 %), Matawinie (+ 0,3 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 71 860 \$, comparativement à 70 480 \$ au Québec. En 2012, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : L'Assomption (80 610 \$), Les Moulins (81 720 \$).

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	\$ constants de 2012		%
D'Auray	60 625	61 640	1,7
L'Assomption	80 220	80 610	0,5
Joliette	64 444	64 890	0,7
Matawinie	54 763	54 910	0,3
Montcalm	59 461	60 630	2,0
Les Moulins	81 160	81 720	0,7
Lanaudière	71 224	71 860	0,9
Ensemble du Québec	69 611	70 480	1,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'indice des prix à la consommation (IPC) de l'ensemble du Québec a été utilisé.

En 2012, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (40 480 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (66 180 \$). Enfin, de 2011 à 2012, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 3,9 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 0,7 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Lanaudière, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	\$ constants de 2012		%
Famille comptant un couple	65 741	66 180	0,7
Sans enfants	53 058	53 290	0,4
Avec 1 enfant	74 451	74 900	0,6
Avec 2 enfants	83 069	84 090	1,2
Avec 3 enfants et plus	79 955	80 390	0,5
Famille monoparentale	38 966	40 480	3,9
Avec 1 enfant	37 598	39 000	3,7
Avec 2 enfants	41 540	43 220	4,0
Avec 3 enfants et plus	39 834	41 410	4,0

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc. Pour plus d'information, se référer à la publication [Information sur la population active](#), section relative à la qualité des données (numéro au catalogue 71-001-X) de Statistique Canada.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2002-2004 et 2012-2014. Les moyennes de trois ans permettent de réduire de façon appréciable les coefficients de variation (CV). Des CV approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant conservatrice, les CV calculés tendent toujours à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 % afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

Les données de 2001 à 2014 de l'EPA ont fait l'objet d'une révision par Statistique Canada en janvier 2015. La révision comprend une mise à jour des estimations de l'EPA afin de rendre compte des estimations de population les plus récentes provenant notamment du recensement de 2011, une mise à jour des limites géographiques, des améliorations méthodologiques de l'imputation, ainsi qu'une mise à jour de la dessaisonnalisation. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données révisées.

En moyenne, au cours des trois dernières années, on compte 243 900 emplois dans la région de Lanaudière. Il s'agit d'une hausse de 42 100 par rapport à 2002-2004. En 2012-2014, le taux d'emploi s'établit à 60,5 %. Par ailleurs, la région, qui affichait un taux d'emploi supérieur à celui de l'ensemble du Québec au début de la période, présente un niveau similaire à la fin de celle-ci (59,9 %).

Entre le début et la fin de la période étudiée, la croissance de l'emploi s'observe tant dans celui à temps plein (+ 35 600) que dans celui à temps partiel (+ 6 500). En conséquence, la part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total varie peu; elle se fixe à 18,1 % au cours de la période 2012-2014.

De 2002-2004 à 2012-2014, la hausse de l'emploi profite autant aux hommes (+ 21 200) qu'aux femmes (+ 21 000) et se concentre chez les personnes de 30 ans et plus (+ 36 600) et dans le secteur des services (+ 33 200).

Au cours de la période, la population active s'accroît de 45 300 personnes. Le taux d'activité qui s'élève à 65,6 % en 2012-2014 est statistiquement similaire à celui de l'ensemble du Québec (64,8 %); il lui était supérieur au début de la période étudiée. Du côté du taux de chômage, il s'établit à 7,9 % en 2012-2014, soit un niveau semblable au taux québécois (7,7 %).

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Lanaudière et ensemble du Québec, 2002-2004 et 2012-2014

	Lanaudière			Ensemble du Québec	
	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014	Écart 2002-2004 et 2012-2014	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014
	k				
Population active	219,6	264,9	45,3 †	3 971,9	4 378,4
Emploi	201,8	243,9	42,1 †	3 623,0	4 042,1
Régime de travail					
Emploi à temps plein	164,2	199,8	35,6 †	2 963,1	3 256,3
Emploi à temps partiel	37,5	44,0	6,5 †	659,9	785,8
Groupe d'âge					
15-29 ans	48,1	53,6	5,5	939,3	981,7
30 ans et plus	153,7	190,3	36,6 †	2 683,7	3 060,5
Sexe					
Hommes	108,4	129,6	21,2 †	1 942,7	2 107,2
Femmes	93,3	114,3	21,0 †	1 680,3	1 934,9
Secteur d'activités					
Secteur des biens	58,6	67,6	9,0	924,7	872,9
Secteur des services	143,1	176,3	33,2 †	2 698,2	3 169,3
Chômeurs	17,8	21,0	3,2 †	3 623,0	4 042,1
	%		Variation (points de %)	%	
Taux d'activité	68,0	65,6	-2,4	65,8 ††	64,8
Taux de chômage	8,1	7,9	-0,2	8,8	7,7
Taux d'emploi	62,5	60,5	-2,0	60,0 ††	59,9
Part de l'emploi à temps partiel	18,6	18,1	-0,5	18,2	19,4

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

†† Variation significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 MRC

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 204 882 dans Lanaudière en 2013, en hausse de 1,0 % par rapport à 2012. La situation du marché du travail s'améliore dans toutes les MRC de Lanaudière, bien qu'à des degrés divers. La moitié des territoires supralocaux de la région enregistrent une croissance du nombre de travailleurs de 25-64 ans supérieure à celle observée au Québec (+ 0,8 %). Il s'agit plus précisément de Montcalm (+ 3,0 %), de Matawinie (+ 1,2 %) et des Moulins (+ 0,9 %). La plus faible progression est relevée dans D'Autray, où le nombre de travailleurs augmente timidement de 0,2 % en regard de 2012. Notons que la hausse dans cette dernière MRC se manifeste uniquement chez les femmes (+ 0,9 %), tandis que chez les hommes, une baisse est constatée (– 0,3 %).

Taux de travailleurs

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il croît dans toutes les MRC de la région, particulièrement dans Montcalm et Matawinie où il grimpe respectivement de 1,0 et de 0,8 point de pourcentage. En dépit d'une croissance marquée, Matawinie (65,2 %) continue de présenter, de loin, le taux de travailleurs le plus faible de la région. En 2013, les seules dans Lanaudière à afficher un taux de travailleurs au-dessus de celui du Québec (76,2 %) sont Les Moulins (81,8 %) et L'Assomption (79,6 %).

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de Lanaudière. C'est dans Montcalm que l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 9,0 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. L'écart le plus faible est observé dans Matawinie (3,3 points). Fait à noter, les disparités entre les sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper depuis 2008 dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région.

Revenu d'emploi médian

Dans Lanaudière, le revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans s'est accru de 3,0 % en 2013 pour s'établir à 41 076 \$. Tous les territoires supralocaux profitent de cette croissance. La hausse la plus forte est notée dans L'Assomption (+ 3,6 %), tandis que la plus faible est relevée dans D'Autray (+ 1,6 %).

D'ailleurs, la MRC de L'Assomption continue de se maintenir en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian des travailleurs de 45 316 \$ en 2013, suivie de près par celle des Moulins (45 016 \$), seule autre MRC à présenter un niveau de revenu supérieur à celui du Québec (40 221 \$). À l'opposé, Matawinie (32 129 \$) demeure celle où le revenu d'emploi médian est le plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. C'est dans Les Moulins que la différence entre les sexes est la plus prononcée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 31,7 %¹ de moins que les hommes. Les écarts sont également élevés dans les territoires supralocaux de Montcalm (31,1 %) et D'Autray (31,1 %). C'est dans Joliette (25,3 %) que la différence de rémunération entre les sexes est la plus faible.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ de Lanaudière et ensemble du Québec, 2012 et 2013

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2012	2013 ^p	Variation 2013/2012	2012	2013 ^p	Écart 2013/2012	2012	2013 ^p	Variation 2013/2012
	n		%	%		Points de pourcentage	\$		%
D'Auray	16 454	16 495	0,2	71,3	71,9	0,6	34 950	35 499	1,6
Hommes	8 989	8 964	- 0,3	75,6	75,6	0,0	41 456	41 989	1,3
Femmes	7 465	7 531	0,9	66,8	67,9	1,1	28 124	28 927	2,9
L'Assomption	53 403	53 642	0,4	79,5	79,6	0,1	43 734	45 316	3,6
Hommes	27 102	27 245	0,5	82,6	82,6	0,0	53 119	54 586	2,8
Femmes	26 301	26 397	0,4	76,6	76,8	0,2	36 460	37 909	4,0
Joliette	24 750	24 929	0,7	71,7	72,3	0,6	37 210	38 214	2,7
Hommes	12 768	12 895	1,0	74,8	75,3	0,5	43 300	43 905	1,4
Femmes	11 982	12 034	0,4	68,7	69,3	0,6	31 956	32 777	2,6
Matawinie	17 554	17 769	1,2	64,4	65,2	0,8	31 299	32 129	2,7
Hommes	9 318	9 398	0,9	66,3	66,8	0,5	36 033	37 004	2,7
Femmes	8 236	8 371	1,6	62,4	63,5	1,1	26 138	26 898	2,9
Montcalm	20 464	21 087	3,0	72,5	73,5	1,0	34 252	35 325	3,1
Hommes	11 442	11 819	3,3	76,7	77,8	1,1	40 361	40 953	1,5
Femmes	9 022	9 268	2,7	67,8	68,8	1,0	27 595	28 225	2,3
Les Moulins	70 294	70 960	0,9	81,7	81,8	0,1	43 711	45 016	3,0
Hommes	35 936	36 271	0,9	84,6	84,7	0,1	53 359	54 473	2,1
Femmes	34 358	34 689	1,0	78,8	79,0	0,2	35 802	37 179	3,8
Lanaudière	202 919	204 882	1,0	76,2	76,6	0,4	39 891	41 076	3,0
Hommes	105 555	106 592	1,0	79,2	79,5	0,3	47 716	48 853	2,4
Femmes	97 364	98 290	1,0	73,2	73,7	0,5	33 242	34 418	3,5
Ensemble du Québec	3 291 535	3 318 744	0,8	75,8	76,2	0,4	39 117	40 221	2,8
Hommes	1 705 230	1 718 214	0,8	78,4	78,6	0,2	45 000	46 024	2,3
Femmes	1 586 305	1 600 530	0,9	73,2	73,7	0,5	34 077	35 107	3,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

La région administrative de Lanaudière présente un PIB de 11,9 G\$ en 2013, une légère hausse de 0,3 % en 2013. Le PIB de Lanaudière occupe 3,5 % de l'activité économique québécoise, ce qui place la région tout juste derrière l'Outaouais (3,5 %).

Outre les trois régions en décroissance, Lanaudière présente le plus faible taux de croissance en 2013 avec celui de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+ 0,3 %). La région de Lanaudière (+ 2,9 %) se rapproche toutefois de l'ensemble du Québec (+ 2,8 %) en ce qui a trait à son taux de croissance annuel moyen au cours des six dernières années.

Produit intérieur brut par industrie

Le PIB de Lanaudière tourne davantage autour des industries du secteur des services (75,5 % du PIB), tout comme celui de la plupart des régions. Ce secteur augmente de 3,3 % dans Lanaudière en 2013, un taux nettement supérieur à celui du total québécois (+ 1,9 %). À l'inverse, les industries productrices de biens, dont la production s'élève à 2,9 G\$, chutent de 7,9 %. À l'exception du Saguenay-Lac-Saint-Jean (– 9,1 %), Lanaudière enregistre la pire performance de son secteur des biens en 2013. Dans l'ensemble du Québec, ce secteur fléchit de 0,5 %.

Le secteur des biens affiche une grande perte en 2013, causée notamment par les deux importantes bases économiques suivantes : l'industrie de la construction (– 15,5 %) et l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (– 4,7 %). Les hausses observées dans les bases économiques que sont la fabrication de produits en bois (+ 17,2 %) et la fabrication de meubles et de produits connexes (+ 8,6 %) ne viennent pas contrebalancer les diminutions dans les industries-clés de la fabrication de produits minéraux non métalliques (– 11,1 %), de produits métalliques (– 8,5 %), des activités diverses de fabrication (– 7,5 %) et de la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (– 2,2 %). Ainsi, l'industrie de la fabrication recule de 1,9 % en 2013, ce qui correspond à une diminution annuelle moyenne de 0,9 % au cours des six dernières années.

Aucune industrie du secteur des services ne recule en 2013. En particulier, les services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement enregistrent la plus forte hausse (+ 10,4 %), un taux qui dépasse largement celui observé dans l'ensemble du Québec (+ 3,4 %). Cette base économique croît à un rythme de 8,5 % par année en moyenne depuis 2007, ce qui constitue également une forte augmentation relativement au total québécois (+ 4,2 %). L'industrie des services professionnels, scientifiques et techniques (+ 5,0 %) connaît également une hausse nettement plus importante que celle dans l'ensemble du Québec (+ 1,1 %). De son côté, le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers, qui occupe la plus grande part du PIB régional (22,3 %), croît de 3,2 % en 2013. Par ailleurs, les deux industries du commerce affichent des résultats différents : le commerce de détail augmente de 1,8 %, tandis que le commerce de gros se maintient au même niveau.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Lanaudière, 2007, 2012 et 2013

	2007 ^r	2012 ^{er}	2013 ^e	Part de l'industrie en 2013	Taux de croissance annuel moyen 2013/2007	Variation 2013/2012
	k\$				%	
Ensemble des industries	9 995 409	11 861 501	11 899 361	100,0	2,9	0,3
Secteur de production de biens	2 880 676	3 171 231	2 920 497	24,5	0,2	- 7,9
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	237 831	309 778	295 336	2,5	3,7	- 4,7
Cultures agricoles et élevage	204 332	268 330	258 012	2,2	4,0	- 3,8
Foresterie et exploitation forestière	12 979	20 099	18 357	0,2	5,9	- 8,7
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	17 580	21 325	17 039	0,1	- 0,5	- 20,1
Services publics	151 112	95 593	97 117	0,8	- 7,1	1,6
Construction	1 010 960	1 331 604	1 125 565	9,5	1,8	- 15,5
Fabrication	1 463 193	1 412 931	1 385 439	11,6	- 0,9	- 1,9
Fabrication d'aliments	166 536	202 524	191 388	1,6	2,3	- 5,5
Fabrication de boissons et de produits du tabac	31 469	27 899	26 405	0,2	- 2,9	- 5,4
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	120 733	95 085	111 448	0,9	- 1,3	17,2
Fabrication du papier	117 987	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	26 408	24 569	0,2	...	- 7,0
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	8 741	7 886	0,1	...	- 9,8
Fabrication de produits chimiques	35 022	31 030	32 146	0,3	- 1,4	3,6
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	240 636	286 516	280 207	2,4	2,6	- 2,2
Fabrication de produits minéraux non métalliques	89 475	64 063	56 931	0,5	- 7,3	- 11,1
Première transformation des métaux	x	9 291	8 737	0,1	...	- 6,0
Fabrication de produits métalliques	203 507	213 699	195 489	1,6	- 0,7	- 8,5
Fabrication de machines	128 230	83 150	83 633	0,7	- 6,9	0,6
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	86 099	75 772	82 266	0,7	- 0,8	8,6
Activités diverses de fabrication	x	52 325	48 386	0,4	...	- 7,5
Secteur des services	7 114 732	8 690 270	8 978 864	75,5	4,0	3,3
Commerce de gros	425 972	510 337	510 293	4,3	3,1	0,0
Commerce de détail	896 006	1 034 803	1 053 533	8,9	2,7	1,8
Transport et entreposage	308 955	307 684	312 416	2,6	0,2	1,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	x	162 829	163 920	1,4	...	0,7
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2 074 826	2 571 157	2 653 151	22,3	4,2	3,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	299 114	415 336	436 252	3,7	6,5	5,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	241 920	357 722	395 029	3,3	8,5	10,4
Services d'enseignement	720 294	889 512	908 378	7,6	3,9	2,1
Soins de santé et assistance sociale	939 923	1 110 684	1 175 552	9,9	3,8	5,8
Arts, spectacles et loisirs	101 674	98 879	103 277	0,9	0,3	4,4
Hébergement et services de restauration	252 085	299 784	304 484	2,6	3,2	1,6
Autres services, sauf les administrations publiques	277 062	322 516	334 868	2,8	3,2	3,8
Administrations publiques	x	609 027	627 709	5,3	...	3,1

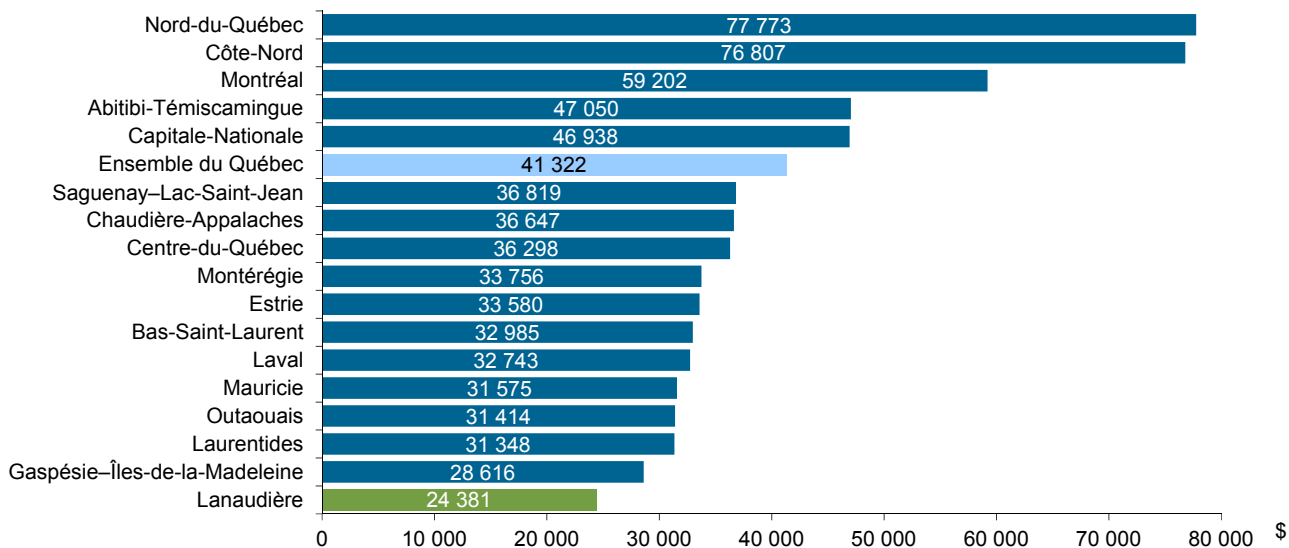
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Le PIB par habitant recule de 0,7 % pour atteindre 24 381 \$ en 2013 dans la région de Lanaudière, soit le plus petit montant au Québec. Tout comme ce que l'on observe dans la région de Laval, plusieurs habitants de Lanaudière travaillent dans les régions voisines. Ainsi, le PIB est divisé par un nombre d'habitants plus important que le nombre de travailleurs qui ont contribué au PIB. À titre indicatif, le PIB par habitant dans l'ensemble du Québec se chiffre à 41 322 \$, ce qui constitue une hausse de 0,4 % relativement à l'année dernière.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 3,2 % en 2012, le revenu disponible par habitant de Lanaudière croît avec moins de vigueur en 2013, soit de 1,4 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable, en bonne partie, à une hausse plus lente de la rémunération des salariés et des transferts en provenance des administrations publiques. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible en 2013 se situe à 0,9 %, ce qui est en deçà de celui de la région.

Tableau 5.2.1

Composantes du revenu disponible par habitant, Lanaudière, 2009-2013

	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^p
	\$ / hab.				
Lanaudière					
Rémunération des salariés	21 635	22 144	22 881	23 708	24 058
Revenu mixte net	2 793	2 890	2 976	3 039	3 086
Revenu agricole net	44	61	51	70	54
Revenu non agricole net	1 322	1 377	1 404	1 400	1 374
Revenu des loyers des ménages	1 427	1 451	1 521	1 569	1 659
Revenu net de la propriété	2 022	2 048	2 177	2 116	2 142
Égal :					
Revenu primaire	26 450	27 081	28 034	28 863	29 287
Plus :					
Transferts courants reçus	5 267	5 399	5 486	5 763	5 893
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	43	43	46	45	45
Des administrations publiques	5 209	5 342	5 427	5 705	5 834
Administration fédérale	2 286	2 359	2 394	2 469	2 501
Allocations familiales et prestations fiscales pour enfant	321	328	325	322	325
Prestation universelle pour la garde d'enfants	80	83	83	84	84
Prestations d'assurance-emploi	530	536	495	485	458
Prestations de la sécurité de la vieillesse	1 087	1 125	1 197	1 277	1 327
Transferts divers et autres	267	288	294	301	306
Administration provinciale	1 715	1 724	1 724	1 850	1 888
Indemnisations des accidentés du travail	325	325	330	335	337
Prestations d'assurance parentale	244	241	239	248	258
Aide sociale	283	285	287	292	294
Transferts divers	863	873	867	974	998
Administrations autochtones	12	12	11	8	8
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 197	1 246	1 298	1 378	1 437
Des non-résidents	15	14	14	14	14
Moins :					
Transferts courants payés	7 719	8 113	8 476	8 786	8 990
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	155	155	165	161	163
Aux administrations publiques	7 537	7 932	8 285	8 599	8 800
Impôts directs des particuliers	4 701	4 892	5 212	5 376	5 460
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 317	2 482	2 499	2 643	2 738
Autres transferts courants aux administrations publiques	520	557	573	579	603
Aux non-résidents	27	26	26	26	27
Égal :					
Revenu disponible	23 998	24 367	25 045	25 840	26 189

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Avec un revenu disponible de 26 189 \$ par habitant en 2013, Lanaudière se classe au neuvième rang des régions administratives, immédiatement devant le Nord-du-Québec (25 895 \$), mais derrière l'Outaouais (26 915 \$). Dans l'ensemble du Québec, il atteint 26 774 \$ par habitant, soit 585 \$ de plus que dans Lanaudière.

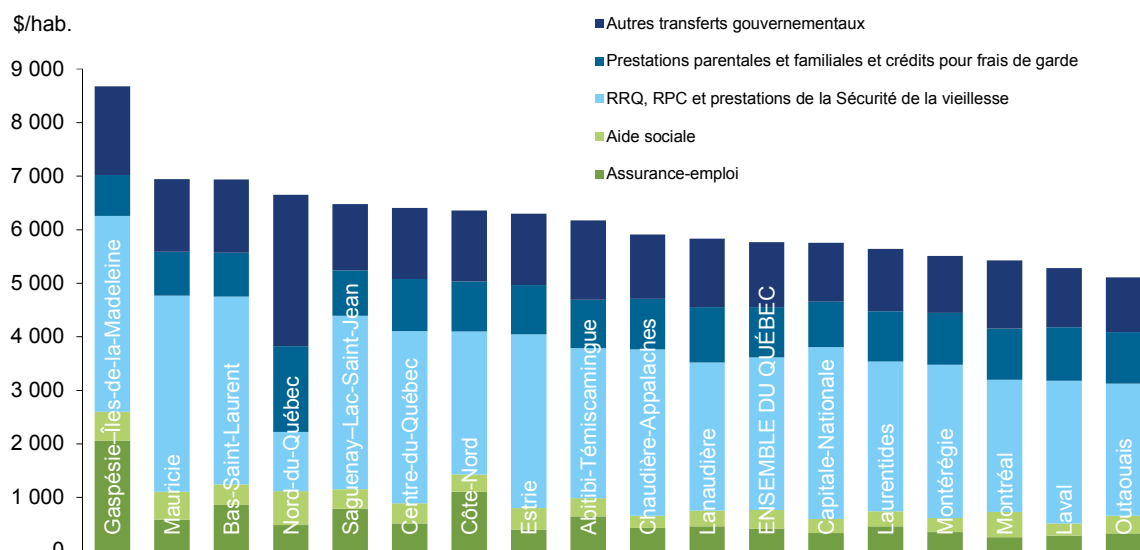
Le retard de la région par rapport au Québec s'explique principalement par la faiblesse des revenus mixtes nets et des revenus nets de la propriété. Soulignons, par contre, que la rémunération des salariés, principale composante du revenu disponible, est légèrement plus élevée dans Lanaudière.

Transferts gouvernementaux

Sans l'intervention des différents paliers de gouvernement par le biais des transferts sociaux (aide sociale, prestations d'assurance-emploi, rentes de retraite, crédits d'impôt remboursables, etc.), la différence de revenu entre la région de Lanaudière et l'ensemble du Québec serait encore plus grande. En 2013, les administrations publiques ont versé, à elles seules, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables plus de 5 834 \$ par habitant dans la région, comparativement à 5 767 \$ au Québec. En raison d'un taux de natalité plus élevé, les résidents de Lanaudière ont davantage recours aux prestations du Régime québécois d'assurance parentale, au programme Soutien aux enfants ainsi qu'aux prestations fiscales canadiennes pour enfants et aux prestations universelles pour la garde d'enfants. Notons également que les indemnités versées aux accidentés du travail sont également plus importantes dans la région.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Évolution du revenu disponible dans les MRC

L'augmentation du revenu disponible par habitant survenue dans Lanaudière en 2013 se reflète dans l'ensemble des MRC, plus particulièrement dans Montcalm, où il croît de 2,6 % grâce, entre autres, à l'appréciation de la rémunération des salariés et la hausse marquée du revenu net de la propriété. En dépit de cette forte croissance, la MRC de Montcalm (22 837 \$) continue d'afficher le niveau de revenu le plus faible de la région. En revanche, L'Assomption (28 176 \$) et Les Moulins (28 174 \$) sont les deux seules MRC de Lanaudière à présenter un revenu disponible par habitant supérieur à celui de l'ensemble du Québec.

Par ailleurs, les résidents de la Matawinie demeurent ceux qui reçoivent le plus en transferts gouvernementaux. En 2013, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 300 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Régime des rentes du Québec, de l'assurance-emploi ainsi que celles de l'aide sociale sont les principaux transferts gouvernementaux reçus par les résidents de ce territoire supralocal. À l'opposé, c'est dans la MRC des Moulins (4 877 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas de la région.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^p	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2009
	\$ / hab.					%	
D'Autray	21 365	21 796	22 530	23 514	23 823	1,3	2,8
L'Assomption	26 093	26 443	27 074	28 003	28 176	0,6	1,9
Joliette	23 260	23 400	23 732	24 232	24 436	0,8	1,2
Matawinie	20 716	21 164	22 011	22 397	22 881	2,2	2,5
Montcalm	20 500	20 866	21 536	22 269	22 837	2,6	2,7
Les Moulins	25 639	26 059	26 825	27 735	28 174	1,6	2,4
Lanaudière	23 998	24 367	25 045	25 840	26 189	1,4	2,2
Ensemble du Québec	24 638	24 914	25 668	26 539	26 774	0,9	2,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

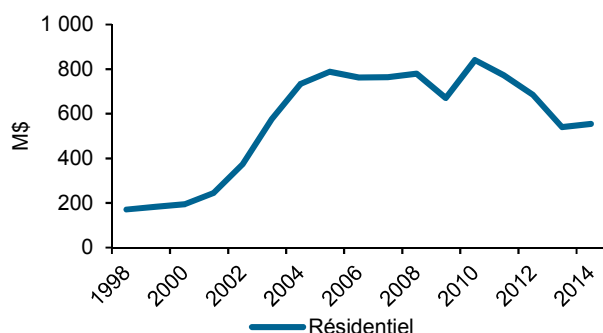
6. Permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Lanaudière atteint 773,2 M\$ en 2014, en hausse de 2,4 % par rapport à 2013. La croissance s'observe dans les secteurs résidentiel (+ 2,8 %), commercial (+ 1,6 %) et industriel (32,5 %), alors que le secteur institutionnel (– 12,5 %) est en baisse.

Figure 6.1

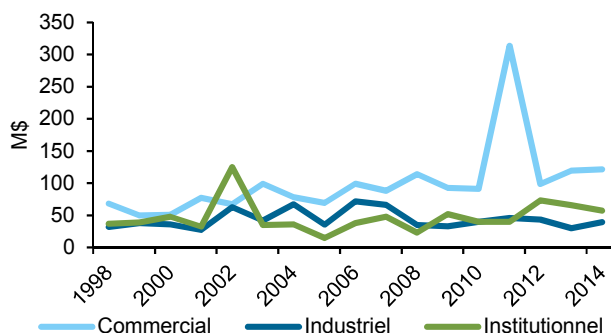
Valeur des permis de bâtir résidentiels, Lanaudière, 1998 à 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Figure 6.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Lanaudière, 1998 à 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Dans le secteur commercial, la région de Lanaudière connaît une très bonne année 2014. La valeur des permis s'élève à 121,5 M\$, sa deuxième année la plus élevée après le boom de 2011 (313,9 M\$). Les municipalités de L'Assomption (10,0 M\$ en 2014, moyenne de 2010-2013 : 2,7 M\$) dans la MRC du même nom et de Saint-Roch-de-l'Achigan (12,3 M\$, moyenne de 1,0 M\$) dans la MRC de Montcalm enregistrent des records en 2014 pour les valeurs de ces permis. Par contraste, la MRC D'Autray obtient son pire résultat depuis 2002 (2,4 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 6,0 M\$), attribuable aux municipalités de Berthierville, de Lanoraie, de Lavaltrie et de Sainte-Geneviève-de-Berthier qui n'ont pas bien performé en 2014, alors que Saint-Barthélemy (843 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 2 k\$) a obtenu son meilleur résultat. La MRC de Matawinie a enregistré au cours des trois dernières années, de 2012 à 2014, ses pires résultats pour le secteur commercial depuis le début de la collecte de ces données en 1998.

La valeur des permis de bâtir délivrés pour le secteur résidentiel dans la région de Lanaudière reste faible en 2014 (555,0 M\$, moyenne 2010-2013 : 710,0 M\$). Les MRC de Joliette (70,0 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 90,4 M\$) et de L'Assomption (100,9 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 164,9 M\$) n'ont pas eu de résultat aussi faible depuis 2003 et 2002. Dans la MRC de Joliette, ce sont principalement les municipalités de Crabtree (2,0 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 4,9 M\$), de Joliette (9,8 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 23,6 M\$), de Notre-Dame-de-Lourdes (3,4 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 4,9 M\$) et de Saint-Paul (8,5 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 13,8 M\$) qui ont contribué à cette décroissance, alors que Sainte-Mélanie (6,9 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 5,4 M\$) obtient son meilleur résultat. Dans le cas de la MRC de L'Assomption, ce sont plutôt les municipalités de Charlemagne (2,6 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 5,5 M\$), de L'Épiphanie (7,1 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 10,1 M\$) et de Repentigny (45,8 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 100,3 M\$). Les MRC des Moulins et de Montcalm ont également des valeurs en 2014 plus faibles que leurs moyennes 2010-2013 (167,2 M\$ et 73,4 M\$ en 2014 et moyennes 2010-2013 : 228,9 M\$ et 89,0 M\$, respectivement). Finalement, la MRC de Matawinie fait exception à cette tendance à la baisse; en 2014, elle octroie des permis de bâtir pour la plus grande valeur des dernières années : 106,7 M\$, moyenne 2010-2013 : 98,1 M\$.

Pour le secteur industriel de la région de Lanaudière, les permis émis se chiffrent à 39,3 M\$ en 2014 (moyenne 2010-2013 : 39,7 M\$). Les municipalités de la MRC de L'Assomption ont octroyé des permis pour une valeur assez faible en 2014 (2,4 M\$

en 2014, moyenne 2010-2013 : 8,4 M\$). Dans cette MRC, la valeur des permis délivrés par la municipalité de Repentigny en 2014 est relativement faible, soit 524 k\$ comparativement à une moyenne 2010-2013 de 6,7 M\$, alors que pour celle de Saint-Sulpice, la valeur des permis est en hausse et se chiffre à 520 k\$ (moyenne 2010-2013 : 151 k\$). Il s'agit de la valeur la plus élevée jamais enregistrée pour cette municipalité. Les MRC de Matawinie (5,5 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 2,7 M\$) et de Montcalm (4,5 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 2,5 M\$) obtiennent de bons résultats, les meilleurs depuis plus de huit ans. Les municipalités de Saint-Donat (3,0 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 70 k\$), de Saint-Jean-de-Matha (1,5 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 128 k\$), dans la MRC de Matawinie, et de Saint-Roch-de-l'Achigan (4,1 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 210 k\$), dans Montcalm, réalisent leur meilleure performance dans ce secteur.

Dans la région de Lanaudière, la valeur des permis de bâtir délivrés pour le secteur institutionnel se chiffre à 57,4 M\$ (moyenne 2010-2013 : 54,6 M\$). Plusieurs municipalités obtiennent leur résultat le plus élevé depuis dix ans dans ce secteur. Il s'agit des municipalités de Lavaltrie (1,1 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 285 k\$) et de Saint-Cuthbert (414 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 13 k\$) dans la MRC D'Autray, de Sainte-Mélanie (300 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 0 \$) dans la MRC de Joliette et de Saint-Michel-des-Saints (93 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 10 k\$) dans la MRC de Matawinie.

Tableau 6.1

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2014

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013
D'Autray*	36 792	38 736	2 410	6 028	2 021	3 805	1 893	726
L'Assomption	100 938	164 878	31 564	26 344	2 432	8 475	8 612	10 650
Joliette	69 962	90 381	22 672	23 834	8 746	9 191	22 649	17 764
Matawinie	106 688	98 138	3 179	5 912	5 523	2 681	2 069	4 025
Montcalm	73 416	89 013	16 247	5 265	4 546	2 465	1 218	4 731
Les Moulins	167 249	228 858	45 399	88 319	16 040	13 119	20 950	16 706
Lanaudière	555 045	710 005	121 471	155 701	39 308	39 735	57 391	54 601
Ensemble du Québec	8 743 984	9 791 856	2 751 448	3 113 789	1 113 199	1 035 110	3 422 268	1 458 752

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région de Lanaudière ont autorisé la création de 2 743 logements en 2014, comparativement à 2 549 en 2013 (+ 7,6 %). Dans la MRC des Moulins, la municipalité de Terrebonne est la plus importante émettrice de permis de la région avec 558 logements créés en 2014. Le nombre de nouveaux logements est en déclin dans la municipalité de Joliette dans la MRC du même nom. En 2010, la municipalité a délivré 200 permis pour de nouveaux logements. Ce nombre a chuté à 44 en 2014. Dans la MRC de L'Assomption, la situation est semblable dans la municipalité de Repentigny où 796 logements étaient créés en 2010 et seulement 175 en 2014. Dans la MRC des Moulins, les municipalités de Mascouche et de Terrebonne enregistrent également des reculs (264 et 558 en 2014, moyenne 2010-2013 : 679 et 692, respectivement). Dans la MRC de Matawinie, la municipalité de Rawdon présente un portrait semblable (71 en 2014, moyenne 2010-2013 : 93). À l'inverse, d'autres municipalités sont en progression, notamment dans la MRC de Joliette, celles de Saint-Charles-Borromée (151 en 2014, moyenne 2010-2013 : 107) et de Notre-Dame-de-la-Merci (31 en 2014, moyenne 2010-2013 : 13), ainsi que dans la MRC de Matawinie, la municipalité de Saint-Jean-de-Matha (75 en 2014, moyenne 2010-2013 : 21).

Tableau 6.2

Nombre d'unités de logement, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne 2010-2013
	n					
D'Au-tray*	206	214	219	144	164	196
L'Assomption	1 184	770	648	464	417	767
Joliette	606	553	592	428	409	545
Matawinie	507	416	436	411	508	443
Montcalm	527	506	501	465	423	500
Les Moulins	1 761	1 754	1 328	637	822	1 370
Lanaudière	4 791	4 213	3 724	2 549	2 743	3 819
Ensemble du Québec	53 579	53 890	51 262	42 493	41 300	50 306

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur la valeur des [permis de bâtir](#) pour le Québec et les régions administratives sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé du Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2013, dans la région sociosanitaire de Lanaudière, le nombre de médecins s'établit à 680, soit une augmentation de 4,3 % par rapport à 2012, poursuivant ainsi une croissance amorcée en 2010. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 2,5 % entre 2012 et 2013, ce qui porte l'effectif à 18 455. Depuis 2009, l'accroissement du nombre de médecins dans la région de Lanaudière (+ 16,4 %) s'explique davantage par une hausse du nombre de spécialistes (+ 20,8 %) que du nombre d'omnipraticiens (+ 13,4 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,4 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,6 %).

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région de Lanaudière est desservie, en 2013-2014, par un effectif de 4 535 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 1,0 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance touche les infirmières auxiliaires (+ 3,8 %) et les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 3,8 %). Par contre, une décroissance est observée chez les préposées aux bénéficiaires (– 1,1 %).

Tableau 7.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de Lanaudière, 2009 (2009-2010) à 2013 (2013-2014)

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Médecins¹	n	584	605	636	652	680
Omnipraticiens	n	344	353	374	377	390
Ensemble des spécialistes	n	240	252	262	275	290
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	1,26	1,29	1,33	1,35	1,39
Dentistes¹	n	167	179	178	188	..
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,36	0,38	0,37	0,39	..
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Personnel infirmier^{3,4}	n	4 248	4 373	4 419	4 492	4 535
Infirmières	n	1 354	1 343	1 340	1 326	1 323
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	579	621	640	678	704
Infirmières auxiliaires	n	693	713	728	744	784
Préposées aux bénéficiaires	n	1 622	1 696	1 711	1 744	1 724
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	9,20	9,31	9,27	9,30	9,29

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluant les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.

3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier : les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.

4. Nombre de personnes travaillant dans le réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2015; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2015.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 1 879 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2008 dans l'ensemble des établissements de la région de Lanaudière est de 59,4 %. Ce taux est identique au taux de la cohorte précédente. Les étudiants des établissements de Lanaudière affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 57 275 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2008, 64,0 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 65,8 % (2005) et 64,0 % (2008).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de Lanaudière est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2005 où il s'élève à 15,5 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent un écart à 10,3 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 63,8 % contre 53,5 % chez les étudiants de la cohorte de 2008.

Des 1 212 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2008, 65,7 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 402 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 56,0 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (265 inscrits à l'automne 2008) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (36,2 % pour la cohorte de 2008). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2008, dans les établissements de la région de Lanaudière, 9,3 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (59,4 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (9,3 %) porte à 68,7 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2008 est de 70,2 % (64,0 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,2 %, un DEP).

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Lanaudière, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008

	2004	2005	2006	2007	2008
	%				
Préuniversitaire	69,2	67,3	66,9	64,7	65,7
Hommes	62,0	59,0	62,4	57,3	62,1
Femmes	73,9	73,6	70,6	70,4	68,2
Technique	57,8	54,8	56,4	57,0	56,0
Hommes	56,6	42,7	52,3	51,4	49,4
Femmes	58,5	61,4	58,4	59,4	60,3
Accueil ou transition	29,7	37,5	29,4	39,2	36,2
Hommes	26,7	29,9	25,5	32,6	24,8
Femmes	32,6	44,6	34,5	46,4	47,1
Ensemble des programmes	61,9	61,1	60,1	59,4	59,4
Hommes	55,5	52,1	55,0	52,0	53,5
Femmes	66,1	67,6	64,1	64,8	63,8

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Suzanne Asselin, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2014. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, se référer au chapitre Éducation dans le [Panorama des régions du Québec. Édition 2015](#).

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2012, parmi les 25 776 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 1 257 bacheliers proviennent de la région de Lanaudière (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2012, la région de Lanaudière voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 1,3 % (passant de 1 195 à 1 257), alors qu'au Québec l'effectif est resté à un niveau semblable. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. En comparaison de la baisse observée au Québec de 2011 à 2012 (– 2,9 %), dans la région de Lanaudière, la réduction du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat est plus accentuée (– 5,4 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Lanaudière et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Taux de croissance annuel moyen 2012/2008	Part de diplômés en 2012
	n						%	
Lanaudière	1 195	1 309	1 270	1 329	1 257	– 5,4	1,3	100,0
Hommes	439	464	435	460	450	– 2,2	0,6	35,8
Femmes	756	845	835	869	807	– 7,1	1,6	64,2
Ensemble du Québec	25 808	25 927	26 123	26 558	25 776	– 2,9	0,0	100,0
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 802	– 3,3	– 0,3	38,0
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	15 974	– 2,7	0,2	62,0

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance déjà observée depuis quelques années à l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de Lanaudière, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2012 est de 64,2 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec (62,0 % en 2012). À la fin de la période en 2012, la région de Lanaudière enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passe de 756 en 2008 à 807, alors que celui-ci est pratiquement équivalent à 2008 au Québec. Tout comme au Québec, l'année 2012 génère une décroissance des diplômées dans la région (– 7,1 %), mais de façon plus prononcée qu'au Québec (– 2,7 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Peu importe la région, parmi tous les domaines d'études, le plus populaire chez les bacheliers est le domaine des sciences sociales et humaines. Dans la région de Lanaudière, cette proportion de diplômés surpasse légèrement celle du Québec (en 2012, 65,8 % c. 65,4 %) (tableau 8.2.2). Par contre, le deuxième domaine d'études varie selon la région en fonction de la représentativité des hommes et des femmes : en 2012, chez les deux sexes confondus, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe (18,1 % c. 18,8 % au Québec), pareillement à l'ensemble du Québec.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études, Lanaudière, 2008-2012

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2008	11,9	18,8	66,9	2,4	1 195
2009	12,6	18,0	65,4	4,0	1 309
2010	13,1	16,1	67,8	3,1	1 270
2011	12,4	16,9	67,0	3,6	1 329
2012	12,6	18,1	65,8	3,4	1 257
Hommes					
2008	6,2	35,5	55,8	2,5	439
2009	4,5	31,9	60,3	3,2	464
2010	6,9	31,0	59,8	2,3	435
2011	7,4	31,3	58,9	2,4	460
2012	6,7	33,3	57,8	2,2	450
Femmes					
2008	15,2	9,1	73,3	2,4	756
2009	17,0	10,3	68,2	4,5	845
2010	16,3	8,3	72,0	3,5	835
2011	15,1	9,3	71,3	4,3	869
2012	16,0	9,7	70,3	4,1	807

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi pour la région de Lanaudière en 2012, la proportion est de 70,3 % chez les femmes et de 57,8 % chez les hommes. Le second domaine d'études en importance au baccalauréat diffère systématiquement selon le sexe dans la région comme à la grandeur du Québec en 2012 : les sciences de la santé chez les femmes (16,0 % c. 6,7 % chez les hommes) et les sciences pures et appliquées chez les hommes (33,3 % c. 9,7 % chez les femmes).

L'université de diplomation¹

Les nouveaux bacheliers de la région de Lanaudière obtiennent leur diplôme en 2012 principalement de trois universités (tableau 8.2.3) : l'Université de Montréal (24,3 %), l'Université du Québec à Montréal (23,3 %) et l'Université du Québec à Trois-Rivières (16,0 %). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université de Sherbrooke décerne les diplômes à 6,8 % des bacheliers de la région et l'Université Laval en attribue à 6,7 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Lanaudière, 2008-2012

		2008	2009	2010	2011	2012
Université Laval	%	5,4	5,7	6,3	6,8	6,7
Université de Montréal	%	25,9	23,8	26,6	25,7	24,3
École des hautes études commerciales de Montréal	%	4,7	5,0	4,3	5,3	4,5
École Polytechnique de Montréal	%	1,6	2,0	2,4	2,0	1,8
Université de Sherbrooke	%	6,9	8,1	6,6	6,3	6,8
Université du Québec à Montréal	%	29,6	27,0	24,6	25,0	23,3
Université du Québec à Trois-Rivières	%	14,8	15,9	17,6	16,6	16,0
Université du Québec à Chicoutimi	%	0,4	—	—	0,5	0,6
Université du Québec à Rimouski	%	—	0,4	—	0,4	0,4
Université du Québec en Outaouais	%	1,3	2,7	2,8	2,6	3,5
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	—	—	—
École de technologie supérieure	%	4,4	3,9	2,2	3,1	5,1
Télé-université	%	—	0,7	1,1	1,1	0,8
Université McGill	%	2,6	3,1	2,4	2,4	2,9
Université Concordia	%	1,8	1,8	2,5	2,5	2,9
Université Bishop's	%	—	—	—	—	—
Total	n	1 195	1 309	1 270	1 329	1 257

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Science, technologie et innovation

par Christine Lessard, Direction des statistiques économiques

La population diplômée en sciences, technologies, génie et mathématiques (STGM)¹

En 2011, selon l'*Enquête nationale auprès des ménages*, on compte dans la région de Lanaudière 21 060 personnes âgées de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM), lesquelles représentent 13,4 % de la population du groupe d'âge détenant un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire. Parmi ces personnes diplômées en STGM, 5 320 ou 25,3 % sont titulaires d'un grade universitaire et représentent 15,6 % de la population régionale du groupe d'âge détenant un grade universitaire².

Les diplômés en STGM sont proportionnellement moins nombreux dans la région de Lanaudière que dans l'ensemble du Québec où ils comptent pour 17,4 % de la population des diplômés du postsecondaire et 22,9 % de celle des titulaires d'un grade universitaire. Comparée à celle de la région, la population québécoise des diplômés en STGM compte d'ailleurs une plus forte proportion de titulaires d'un grade universitaire (46,8 %).

Les femmes représentent environ le cinquième (20,4 %) des personnes diplômées en STGM de la région de Lanaudière, dont 28,9 % de celles qui sont titulaires d'un grade universitaire. Elles sont donc nettement moins nombreuses, en proportion, que parmi les personnes diplômées dans d'autres domaines d'études (55,3 %), notamment celles détenant un grade universitaire (63,5 %). En outre, les femmes sont moins présentes parmi les personnes diplômées en STGM dans la région de Lanaudière que dans l'ensemble du Québec (25,7 %), notamment lorsqu'il s'agit de celles n'ayant pas de grade universitaire.

Par ailleurs, dans la région, la population diplômée en STGM est plus « jeune » que celle diplômée dans d'autres domaines d'études, au sens où elle compte dans ses rangs une plus grande proportion de personnes âgées de 25 à 44 ans (54,5 % comparativement à 50,5 %). Cette caractéristique s'avère tant chez les titulaires d'un grade universitaire que chez les personnes ayant d'autres certificats ou diplômes. Cependant, la population diplômée en STGM de la région de la Lanaudière se révèle un peu moins « jeune » que celle de l'ensemble du Québec, principalement en raison de la situation chez les titulaires d'un grade universitaire : 58,8 % d'entre eux sont âgés de 25 à 44 ans, comparativement à 62,5 % de leurs homologues dans l'ensemble du Québec.

1. Nous invitons le lecteur à consulter la note méthodologique à la fin de cette section.

2. Dans les paragraphes qui suivent, les populations en cause sont âgées de 25 à 64 ans, à moins que leur appartenance à autre groupe d'âge ne soit indiquée.

Tableau 9.1

Personnes de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM) ou dans d'autres domaines d'études¹, selon quelques caractéristiques, Lanaudière et ensemble du Québec, 2011

	STGM			Autres domaines d'études		
	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires
	n					
Lanaudière	21 060	5 320	15 745	136 640	28 745	107 900
Hommes	16 770	3 790	12 985	61 070	10 500	50 565
Femmes	4 295	1 535	2 760	75 575	18 240	57 335
25 à 44 ans	11 485	3 130	8 355	68 940	16 435	52 500
45 à 64 ans	9 575	2 185	7 390	67 705	12 310	55 395
	%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	79,6	71,2	82,5	44,7	36,5	46,9
Femmes	20,4	28,9	17,5	55,3	63,5	53,1
25 à 44 ans	54,5	58,8	53,1	50,5	57,2	48,7
45 à 64 ans	45,5	41,1	46,9	49,5	42,8	51,3
	n					
Ensemble du Québec	498 520	233 275	265 245	2 372 720	785 440	1 587 285
Hommes	370 370	162 815	207 555	1 044 255	310 935	733 320
Femmes	128 150	70 460	57 690	1 328 470	474 500	853 970
25 à 44 ans	288 125	145 870	142 250	1 215 625	448 550	767 070
45 à 64 ans	210 400	87 410	122 990	1 157 105	336 890	820 210
	%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	74,3	69,8	78,3	44,0	39,6	46,2
Femmes	25,7	30,2	21,7	56,0	60,4	53,8
25 à 44 ans	57,8	62,5	53,6	51,2	57,1	48,3
45 à 64 ans	42,2	37,5	46,4	48,8	42,9	51,7

1. Les domaines d'études, STGM et autres, sont définis à partir de la [Classification des programmes d'enseignement 2011](#).

Note: Afin d'assurer la confidentialité, tous les chiffres sont arrondis. En conséquence, le total n'égale pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, compilation spéciale, CO-1479 Tableau 1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Note méthodologique

Les données présentées ci-dessus proviennent de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM), réalisée par Statistique Canada en 2011. Cette enquête, qui a remplacé la version complète du recensement de la population, s'en distingue notamment du fait qu'elle n'était pas obligatoire. Or, les enquêtes à participation volontaire présentent un risque plus élevé de biais que les enquêtes obligatoires, en raison du taux de réponse plus faible qu'elles obtiennent. De fait, au Québec, 71,9 % des ménages ont répondu à l'ENM comparativement à environ 94 % dans le cas du questionnaire complet du recensement de 2006.

Il n'est pas possible de mesurer le biais dû à la non-réponse; en revanche, on peut mesurer l'erreur due à l'échantillonnage pour établir la précision des données d'une enquête. Statistique Canada a diffusé des mesures de précision (des coefficients de variation) pour certaines données sélectionnées de l'ENM. Toutefois, comme l'agence ne fournit pas de mesures de précision dans les tableaux de données qu'elle diffuse sur son site Internet et qu'elle n'en fournit pas davantage dans les tableaux qu'elle produit sur commande, il n'est pas possible de connaître la précision des données qui s'y trouvent et, conséquemment, d'établir si une faible différence entre deux d'entre elles est statistiquement significative.

Les participants à une enquête ne répondent pas toujours à toutes les questions qui leur sont posées. Comme la non-réponse totale, la non-réponse à des questions particulières, appelée non-réponse partielle, est une source de biais potentielle. Pour limiter le risque de biais dû à la non-réponse partielle, on a généralement recours à l'imputation. Il demeure toutefois qu'un taux d'imputation élevé indique un plus grand risque de biais. Dans le cadre de l'ENM, la non-réponse partielle s'est révélée plus importante que dans le cas de la version complète du recensement de 2006, ce qui a nécessité une imputation plus fréquente. Statistique Canada signale qu'au Québec, le taux d'imputation à la question sur le certificat, diplôme ou grade universitaire est de 4,1 %, tandis que celui à la question sur le principal domaine d'études atteint 15,0 %.

À titre d'indicateur de la qualité des données, Statistique Canada a mis au point un taux global de non-réponse (TGN) qui combine la non-réponse totale et la non-réponse partielle. Dans le cadre de l'ENM, l'agence a calculé un TGN pour chaque entité géographique. Celui du Québec est de 22,4 % et celui de la région de Lanaudière, de 22,8 %. Signalons qu'il n'y a pas d'indicateur de qualité équivalant au TGN pour les populations définies par d'autres caractéristiques que la géographie, par exemple la population définie par la scolarité.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec*, Note d'information, 2 décembre, 13 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de l'utilisateur de l'ENM. Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-001-X2011001 au catalogue, 25 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de référence sur la scolarité. Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-001-X2011006 au catalogue, 15 p.

10. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Établissements et activités culturels

Les établissements culturels de la région de Lanaudière comprennent, entre autres, 38 salles de spectacles, plus d'une douzaine d'institutions muséales¹, 9 librairies et 33 écrans répartis dans 3 cinémas. Compte tenu du nombre d'établissements par 100 000 habitants dont elle dispose (23,8), la région figure parmi les régions les moins bien nanties sur le plan de l'offre de services en matière de culture. Plus spécifiquement, elle se distingue de l'ensemble du Québec quant au nombre d'institutions muséales par 100 000 habitants (2,9 comparativement à 5,4), de librairies (1,8 comparativement à 4,3) et d'écrans de cinéma (6,8 comparativement à 9,1). Par ailleurs, le nombre de salles de spectacles par 100 000 habitants (7,8) est comparable à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (7,5).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Lanaudière, 2012 et 2013

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2012	2013		2013	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	42	38	6,2	7,8	7,5
Institutions muséales ²	14	14	3,2	2,9	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	18	22	6,0	4,5	4,5
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	34	30	4,4	6,1	8,4
Librairies	9	9	2,6	1,8	4,3
Cinémas et ciné-parcs	3	3	3,0	0,6	1,2
Écrans	34	33	4,5	6,8	9,1

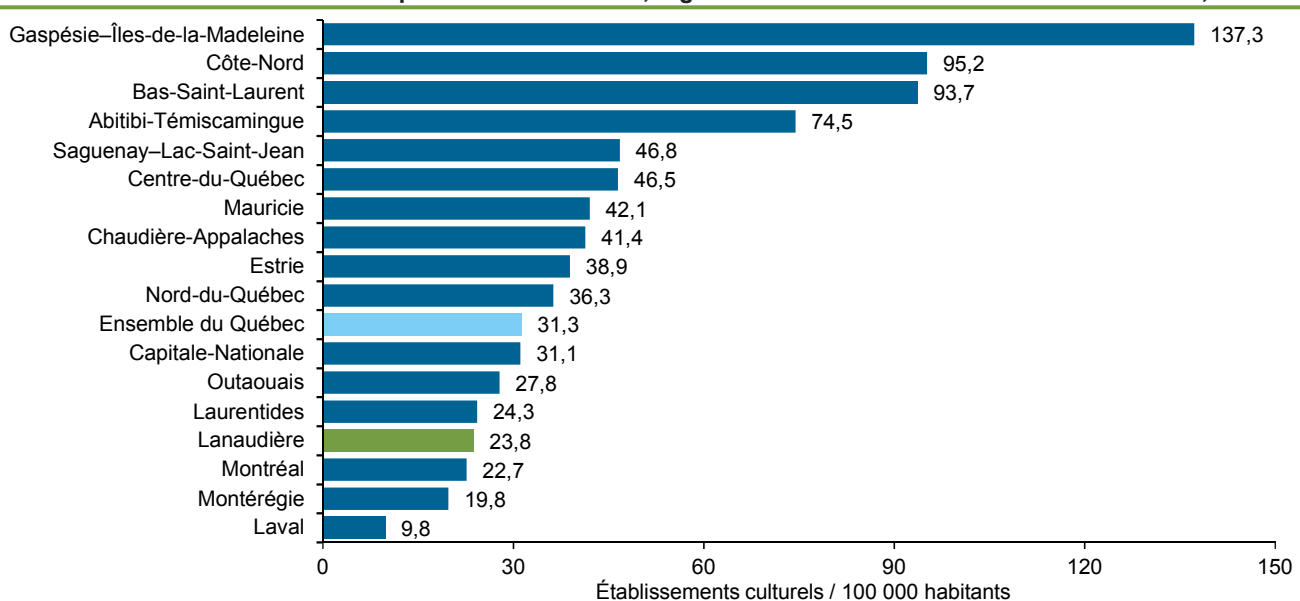
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives à certaines activités culturelles indiquent une stabilité dans le nombre d'entrées par 1 000 habitants aux spectacles payants en arts de la scène (662 en 2013 comme en 2012). Elles révèlent une diminution de l'assistance des cinémas depuis l'année précédente, de 2 201 entrées par 1 000 habitants (en 2012) à 2 152 entrées par 1 000 habitants (en 2013). Bien que la région se positionne au 16^e rang sur 17 au classement des régions pour la fréquentation des institutions muséales, les statistiques montrent que le nombre d'entrées par 1 000 habitants enregistré en 2013 (164) est plus élevé qu'en 2012 (146). Contrairement à bien d'autres régions, les ventes de livres neufs par les librairies de la région de Lanaudière décroissent depuis 2011 : de 31 \$ par habitant, elles ont chuté à 26 \$ en 2012 puis s'établissent à 24 \$ en 2013.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Lanaudière et ensemble du Québec, 2012 et 2013

	Unité	Volume d'activité 2013	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%) 2013
			Lanaudière		Ensemble du Québec		
			2012	2013	2012	2013	
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	805	1,9	1,6	2,2	2,1	4,7
Entrées	n	322 941	662,1	661,7	896,9	818,2	4,8
Assistance des cinémas							
Entrées	n	1 050 183	2 200,9	2 151,8	2 615,3	2 594,8	5,0
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	79 930	146,2	163,8	1 652,4	1 740,4	0,6
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	\$	11 508 852	26 084,8	23 581,0	54 086,5	54 227,5	2,6

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Statuts légaux attribués en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel

La protection et la valorisation du patrimoine situé sur son territoire est un autre aspect culturel sur lequel une région administrative québécoise peut se démarquer. La Loi sur le patrimoine culturel² est entrée en vigueur le 19 octobre 2012. Elle remplace la Loi sur les biens culturels de 1972.

« Le patrimoine culturel, tel qu'il est défini dans la Loi, est constitué de patrimoine immatériel, de paysages culturels patrimoniaux, de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents et d'objets patrimoniaux (patrimoine mobilier) et enfin d'immeubles et de sites patrimoniaux (patrimoine immobilier). Le patrimoine archéologique occupe aussi une place importante³. »

Entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015, 41 statuts légaux ont été attribués par les municipalités⁴ du Québec afin d'assurer la protection et la valorisation d'un élément patrimonial sur leur territoire. De ce nombre, il y a onze immeubles patrimoniaux, onze sites patrimoniaux, quinze personnages historiques, deux lieux historiques, un événement historique et un élément du patrimoine immatériel.

Lors de l'année 2014-2015, les municipalités de la région de Lanaudière ont attribué quatre statuts légaux en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. La municipalité de Lanoraie a attribué un statut légal d'immeuble patrimonial au clocher de l'ancien couvent (construit en 1874). La municipalité de Mascouche a attribué un statut de patrimoine immobilier au « Noyau institutionnel Saint-Henri-de-Mascouche » regroupant l'église, le presbytère et l'ancien couvent Saint-Henri-de-Mascouche, ainsi que la salle du conseil et le monument du Sacré-Cœur. Puis, un statut de personnage historique est accordé à Pierre Gaultier de Varennes et de La Vérendrye, par la municipalité La Visitation-de-l'Île-Dupras⁵. Au total, huit statuts légaux ont été attribués dans cette région administrative depuis le 1^{er} avril 2012.

2. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. [La Loi sur le patrimoine culturel en bref](#).

3. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. [Panorama du patrimoine culturel](#).

4. Pour plus de détails, consulter la section [Concepts et définitions](#).

5. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. [Répertoire du patrimoine culturel du Québec](#).

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aire protégée

Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Réserve de biodiversité

Une réserve de biodiversité est une aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telle formation — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

Refuge biologique

Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs peut désigner des aires forestières à titre de refuges biologiques dans le but de protéger certaines forêts mûres ou surannées représentatives du patrimoine forestier du Québec et de favoriser le maintien de la diversité biologique qu'on peut retrouver à l'intérieur de ces forêts. À cette fin, il délimite et répartit, sur le territoire forestier du domaine de l'État, des refuges biologiques qu'il gère de manière à assurer la pérennité de leur protection. Ces refuges sont définis et indiqués au plan d'affectation des terres prévu par la Loi sur les terres du domaine de l'État (chapitre T-8.1).

Parc national du Québec

Un parc national du Québec est un parc dont l'objectif prioritaire est d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant

accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive.

COMPTES DES TERRES

Terres

Selon le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), les terres procurent et délimitent l'espace où les activités économiques et les procédés environnementaux ont lieu et où les actifs environnementaux et économiques sont situés. Dans le contexte du SCEE, les terres incluent les étendues d'eau.

Comptes des terres

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres, en unités de superficie, au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est classifié selon la couverture terrestre et est mesuré en hectares.

Couverture terrestre

La couverture terrestre est la couverture physique et biologique observée à la surface de la Terre et inclut les surfaces de végétation naturelle et les surfaces abiotiques (non vivantes). La couverture terrestre peut être une forêt, une étendue d'arbustes, un plan ou un cours d'eau, etc. Elle diffère de l'utilisation des terres, qui reflète les activités entreprises et les arrangements institutionnels mis en place en un lieu donné aux fins de la production économique ou du maintien et de la restauration des fonctions environnementales. Il arrive que les deux concepts se confondent, notamment dans le cas des terres agricoles et des surfaces artificielles.

Stock

Un stock est une quantité finie d'actifs à un temps donné. Un flux renvoie au mouvement et à l'utilisation de matériel, d'eau, d'énergie ou de services. Un flux peut représenter une perte ou un gain de stock.

Surfaces artificielles

Étendues où les surfaces artificielles prédominent (incluant parcs urbains, zones industrielles, dépotoirs, sites d'extraction). Les surfaces artificielles incluent les sites d'extraction où des opérations minières ont lieu en surface, en particulier les fosses à ciel ouvert, les carrières, les gravières, les étendues de « déblais miniers blocaillieux », les dépôts transitoires et les aires de résidus miniers.

Terres agricoles

Étendues de plantes herbacées, d'arbustes ou d'arbres cultivés.

Milieux humides boisés

Étendues boisées dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année.

Milieux humides herbacés ou arbustifs

Étendues de plantes herbacées ou d'arbustes dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année et où la densité du couvert forestier est inférieure à 10 %.

Forêts de conifères à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les conifères occupent au moins 75 % de la surface terrière.

Forêts de feuillus à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les arbres feuillus occupent au moins 75 % de la surface terrière. Les forêts de feuillus à couvert fermé incluent les étendues qui servent à l'acériculture.

Forêts mixtes à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où aucun des deux grands types d'arbres n'occupe 75 % ou plus de la surface terrière.

Forêts à couvert ouvert

Étendues boisées dont la densité du couvert varie de 10 % à 40 %.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une

échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs exprimé en pourcentage du nombre de particuliers de 25-64 ans ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui

expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produite dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les prestations de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

PERMIS DE BÂTIR

Permis de bâtir

Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale

Il s'agit de tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle

Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement

Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments, ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un

paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne ou praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le

programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Patrimoine culturel : statuts légaux

La Loi sur le patrimoine culturel est entrée en vigueur le 19 octobre 2012 et remplace la Loi sur les biens culturels de 1972. Le patrimoine culturel québécois est constitué de patrimoine immatériel, de paysages culturels patrimoniaux, de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents et d'objets patrimoniaux (patrimoine mobilier), d'immeubles et de sites patrimoniaux (patrimoine immobilier) et de

vestiges matériels du passé laissés sur place par des humains, après l'occupation d'un lieu (patrimoine archéologique).

Les statuts légaux attribués par les municipalités sont la citation et l'identification. La citation est conférée à des biens mobiliers (objets et documents) dont la municipalité a la propriété ainsi qu'à des biens immobiliers (immeubles patrimoniaux et sites patrimoniaux) situés sur son territoire. L'identification est décernée à des personnages, à des événements, à des lieux historiques ainsi qu'à des éléments du patrimoine immatériel.

Coup d'oeil sur Lanaudière



Superficie en terre ferme (2013) : 12 309 km²

Population (2014^p) : 492 234 habitants

Densité de population : 40,0 hab./km²

Principales municipalités et population (2014^p) :

- Terrebonne 111 175 habitants
- Repentigny 83 751 habitants
- Mascouche 46 340 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
- Fabrication de produits métalliques
- Fabrication de meubles et de produits connexes
- Fabrication de produits en bois

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de Lanaudière

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2014 ^p	TAAM ¹ 2011-2014	2014 ^p	2013 ^p	2013 ^e	Var. 13/12	2013 ^p	Var. 13/12	2012
	n pour 1 000		%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	200 292	- 1,5	9,0	72,8	32 985	1,4	23 497	2,3	5,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 786	0,6	9,9	73,6	36 819	- 2,7	25 069	1,2	5,0
Capitale-Nationale	731 838	9,7	5,5	78,9	46 938	1,0	27 954	1,4	4,9
Mauricie	266 794	1,5	8,6	70,2	31 575	0,7	23 474	1,2	7,8
Estrie	320 008	6,8	6,8	74,1	33 580	0,4	24 673	1,7	7,5
Montréal	1 988 243	12,4	9,8	74,2	59 202	0,7	26 984	- 0,3	15,1
Outaouais	383 182	8,2	7,4	75,8	31 414	0,1	26 915	2,3	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 868	2,7	7,2	76,6	47 050	0,5	27 997	0,8	5,8
Côte-Nord	94 906	- 2,7	8,8 ³	76,4	76 807	- 3,0	28 890	0,4	7,5
Nord-du-Québec	44 256	9,4	8,8 ³	81,3	77 773	3,6	25 895	1,2	14,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	92 472	- 7,1	16,4	64,5	28 616	1,1	23 136	1,6	7,5
Chaudière-Appalaches	419 755	4,3	5,3	78,9	36 647	1,9	25 868	1,1	3,9
Laval	420 870	11,9	7,1	79,6	32 743	- 0,2	27 301	1,4	7,5
Lanaudière	492 234	10,5	7,8	76,6	24 381	- 0,7	26 189	1,4	6,7
D'Auray	41 767	- 1,4	..	71,9	..	..	23 823	1,3	9,1
L'Assomption	123 455	6,7	..	79,6	..	..	28 176	0,6	4,4
Joliette	66 813	13,4	..	72,3	..	..	24 436	0,8	8,6
Matawinie	51 141	6,1	..	65,2	..	..	22 881	2,2	10,7
Montcalm	51 543	17,4	..	73,5	..	..	22 837	2,6	10,4
Les Moulins	157 515	14,7	..	81,8	..	..	28 174	1,6	4,5
Laurentides	586 051	11,2	7,1	76,6	31 348	1,0	27 484	0,7	6,5
Montréal	1 508 127	8,6	6,5	78,6	33 756	- 0,3	28 115	1,0	6,8
Centre-du-Québec	239 990	5,3	6,9	75,0	36 298	- 0,7	24 029	0,8	6,7
Ensemble du Québec	8 214 672	8,5	7,6	76,2	41 322	0,4	26 774	0,9	8,3

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2014 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 9. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.
2. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Lanaudière

Superficie en terre ferme (2013)	12 309 km ²
Population totale (2014 ^e)	492 234 hab.
Densité de population	40,0 hab./km ²
Part de la superficie en aires protégées (2014)	10,4 %
PIB aux prix de base (2013 ^e)	11 899,4 M\$
PIB aux prix de base par habitant (2013 ^e)	24 381 \$
Revenu disponible par habitant (2013)	26 189 \$
Emplois (2014)	245,9 k
Taux d'activité (2014)	65,4 %
Taux d'emploi (2014)	60,3 %
Taux de chômage (2014)	7,8 %
Taux de faible revenu des familles (2012)	6,7 %
Nombre de médecins pour 1000 habitants (2013)	1,39
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2008)	59,4 %